



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.38

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2010

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Robert FOUQUET à M. Jules SUSINI, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : Gestion des Ressources et Moyens

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2010 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Je vous propose aujourd'hui, au vu du vote du BP 2010 fixant à 4.600.000 € (quatre millions six cent mille euros) la dotation attribuée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), d'échelonner cette somme en cinq versements tels que figurant ci-après.

Subvention 2008	Subvention 2009	1 ^{er} acompte 2010 mi-février	2 ^{ème} acompte 2010 mi-mars	3 ^{ème} acompte 2010 mi-avril	4 ^{ème} acompte 2010 mi-mai	Solde 2010 mi-juillet
4 250 000 €	4 535 000 €	1 000 000	900 000 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** au CCAS les versements de l'exercice 2010.
- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget de la Ville, ligne 925.20.65736-1724 qui présente les disponibilités nécessaires.

2010.38 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2010

Présents et représentés	: 46
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 8
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard GERACI, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine SILVESTRE

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**